

## **ETUDIANT à GUINGAMP**

### **QUEL LOGEMENT ?**

*Constituez sans attendre  
votre demande de logement*

*Informations et dossier de demande de logement à retirer à :*



**ASSOCIATION GUINGAMPAISE DU LOGEMENT DES JEUNES  
CAMPUS DE LA TOUR D'AUVERGNE  
37, RUE DU MARÉCHAL FOCH 22200 GUINGAMP**  
**☎ 02 96 40 66 00 (accueil ouvert du lundi au vendredi de 8h à 13h)**  
**agl@tcm.fr**

**T**out étudiant peut bénéficier de l'Aide Personnalisée au Logement (APL).  
*S'il n'a pas de revenus propres, l'APL est calculée sur une base de revenus forfaitaire,  
indépendante des revenus des parents.  
Renseignez-vous auprès de votre Caisse d'Allocations Familiales (CAF ou MSA)*



**EN SERVICE SUR LE CAMPUS DE LA TOUR D'Auvergne,  
À PROXIMITÉ IMMÉDIATE DU CENTRE VILLE  
120 LOGEMENTS EQUIPÉS, ADAPTÉS À VOS BESOINS  
VOUS SONT PROPOSÉS DANS UN SITE DE QUALITÉ,  
ENTIÈREMENT RÉAMENAGÉ.**

**LA RÉSIDENCE A ÉTÉ CONÇUE DE FAÇON À OFFRIR  
LE MAXIMUM DE SERVICES, POUR LE PLUS JUSTE PRIX.**

### ● **Offrir un habitat de qualité**

La plupart des logements se développent sur plusieurs niveaux (mezzanine ou duplex), un tiers environ possèdent un grand balcon et les surfaces sont plutôt généreuses : de 19m<sup>2</sup> à 30m<sup>2</sup>.

Chaque logement est aménagé : salle d'eau (avec douche, lavabo, WC...), kitchenette (avec évier, réfrigérateur, plaques électriques ...), tablette coin-repas, chaises, étagères, placard équipé, lit, accès à internet...

Les prestations techniques ont été soignées : chauffage gaz collectif, ascenseur, détecteur de fumée et accès à internet dans chaque appartement – wifi sur réseau commun (réseau sans fil sécurisé).

### ● **Diversifier au maximum les types de logement**

Nous vous proposons 6 sortes de logement de type 1 ou 1 bis, dont quelques-uns adaptés pour personnes handicapées ou à mobilité réduite.

### ● **Offrir un habitat économique**

Le loyer mensuel dû par l'étudiant comprendra :

- Le loyer principal calculé au m<sup>2</sup> de surface corrigée (et plafonné au titre des logements conventionnés)
- les provisions pour charges (chauffage, eau, électricité, ascenseur, entretien des parties communes)
- la redevance forfaitaire pour le mobilier et les services mis à disposition (gardiennage, internet...)

**Le montant « tout compris » s'élèvera de 345€ à 440€ selon les logements**

N.B.: restent en plus à la charge de l'étudiant la taxe d'habitation (si assujettissement) et l'assurance locative obligatoire

### ● **Favoriser la vie collective de la résidence**

En prévoyant des espaces importants pour les services (laverie, cafétéria) au rez-de-chaussée et des petites salles de réunion en étages.



## **Vue intérieure d'un logement T1 avec mezzanine**

**Loyer + charges = 408.18 €**

**APL maximum - 230.00 €  
(boursier...)**

**Montant restant à régler 178.18 €**

**(estimation 2025)**



**ASSOCIATION GUINGAMPAISE DU LOGEMENT DES JEUNES  
CAMPUS DE LA TOUR D'AUVERGNE**

**37, RUE DU MARÉCHAL FOCH 22200 GUINGAMP**



**02 96 40 66 00 (accueil ouvert du lundi au vendredi de 8h à 13h)**

**agl.j@tcmail.fr**